



RÉSEAU DES ÉMETTEURS FRANÇAIS UNION FRANÇAISE DES RADIOAMATEURS

Union sans but lucratif regroupant les radioamateurs, arrêté du 3/1/1994, reconnue d'utilité publique, décret du 29/11/1952
Section française de l'Union internationale des radioamateurs (I.A.R.U.)
Siège social : 32 rue de Suède, 37100 TOURS – Services administratifs : BP 7429 – 37074 TOURS CEDEX 2
Tél. 02.47.41.88.73 – Fax : 02.47.41.88.88

COMMISSION DES CONCOURS

Compte rendu de la réunion du samedi 10 mars 2012 à Tours.

Début de la réunion 9 h

Membres présents : F1BLQ, F4CIB, F5AGO, F5FLN, F5LEN, F6IIT, F8BXI F6GIF
Excusés : F6ETI, F6HYE, F6IOC

Destinataires : membres, président, siège
Secrétaire de la réunion : F5LEN

1 Renouveaulement du tiers sortant

F6IIT et F8BXI, élus en 2009, se représentent pour un un nouveau mandat.
F6IIT est élu avec 9 voix.
F8BXI est élu avec 8 voix, une contre.

2 Date de la prochaine réunion plénière

La prochaine réunion plénière se déroulera le samedi 16 mars 2013 à Tours.

3 Point sur la publication des résultats des concours 2011

Tous les concours 2011 sont corrigés. La publication dans la revue sera terminée avec le numéro d'avril. L'ensemble des résultats est déjà disponible sur le site de la commission.
Les récompenses (diplômes, plaques et coupe du REF) sont en cours de fabrication pour la remise traditionnelle lors de la prochaine assemblée générale.

4 Désignation d'un correcteur pour le championnat de France THF 2012

Le correcteur pour le prochain championnat de France sera Patrick F6IIT. Merci à lui.

5 Aménagements à prévoir pour l'organisation des concours français afin de suivre les dernières recommandations de l'IARU (Sun City 2011)

- Concours 144 MHz et ouverture d'un segment contest 144,500-144,794 MHz (SC11_C5_14). Pour les concours sub-régionaux (mars, mai, juillet, septembre) il sera possible dans le cadre d'une expérimentation jusqu'à fin 2014 d'utiliser la portion de bande 144,500 MHz à 144,794 MHz pendant les concours. Attention à préserver le segment balises 144,400 à 144,500 MHz.
- Erreur sur les données échangées lors d'un qso (SC11_C5_13)
Une erreur dans les données des informations transmises (RST, n° ou locator) pourra entraîner la perte des points du QSO pour les **deux** stations (émetteur et récepteur). Chacun des partenaires du QSO devra donc être attentif à la qualité des informations transmises et s'assurer de l'acquittement par son correspondant.
Cette disposition est laissée à l'appréciation de l'organisateur du concours mais la commission attire l'attention des participants français sur ce point important qui sera mis en œuvre dans les prochains concours IARU dès 2012 et déjà prévu dans le programme de correction IARU.

- Classement ATV (SC11_C5_12)
Une station classée en classe 1 sur une bande, sera automatiquement classée en section 1 sur les autres bandes uniquement pour les concours IARU. Les concours F CDF ou National restent inchangés.
- Modification de la durée des concours HF.
Compte-tenu de l'évolution très favorable ces dernières années du nombre de logs reçus pour les parties HF du CDF, aucune modification n'est pour le moment envisagée. Les critères IARU (cf HF manager Handbooks – guidelines for HF Contest) sont respectés.

6 Classement RC / Multi

Il est confirmé qu'un indicatif radio-club utilisé durant un concours sera automatiquement classé dans la catégorie multi-opérateur.

7 Aménagement du challenge station /p dans son département.

Point reporté.

8 Comparaison de différents logiciels de correction

Patrick F6IIT et Franck F4CIB présentent les dernières versions des logiciels de corrections utilisés. Rappel des **présentations standards attendues** pour la publication dans la revue.

Fin de la réunion 15h.

Nancy, le 15 mars 2012

Pascal Grandjean – F5LEN